

REGLEMENT PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DE TELECOMMANDES POUR FEUX SONORES

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités d'attribution des télécommandes.

Article 1 :

Les télécommandes sont attribuées à toutes les personnes déficientes visuelles souhaitant se munir de ce matériel.

Article 2 :

La télécommande sera remise à l'utilisateur en échange d'un chèque de caution d'un montant de... euros (correspondant au prix coûtant de celle-ci).

Article 3 :

En cas de détérioration, toute intervention sera gérée directement par le dépositaire auprès de la société distributrice des télécommandes. En cas de dysfonctionnement de la télécommande la responsabilité de la Ville ne pourra pas être recherchée.

Article 4 :

Le changement de la pile et son achat relève du dépositaire.

Article 5 :

Lors de la remise de la télécommande, la Ville s'engage :

- A fournir au dépositaire, les coordonnées de la société distributrice des télécommandes ainsi que le mode d'emploi fourni par le fabricant (voir annexes)
- A informer le dépositaire que la liste et le plan des carrefours équipés sont disponibles sur le site Rouen.fr

Article 6 :

Une attestation de remise de la télécommande est complétée par l'utilisateur.

Il atteste :

- Avoir reçu un exemplaire de la télécommande pour feux sonores modèle EO 105
- Avoir été informé des conditions de fonctionnement de la télécommande
- Avoir pris connaissance et accepté le règlement concernant l'attribution de télécommande pour feux sonores
- Avoir reçu les coordonnées du fournisseur
- Avoir remis un chèque d'un montant de ... à l'ordre du Trésor Public
N° de chèque
Nom de l'organisme bancaire

Et il dégage la responsabilité de la Ville pour tout dysfonctionnement qui pourrait survenir par la suite.

ANNEXES

Coordonnées du fournisseur :

E.O – E.D.P.S 69, rue Gorge de Loup 69009 LYON tél : 04 72 53 98 26

Site internet : www.eo-edps.fr

Mode d'emploi :

- Fréquence émission : 868,3 MHz en ASK
- Codage : Manchester différentiel 24 bits
- Largeur de bande : 2 kHz
- Durée de transmission : 15 ms
- Puissance de sortie : 1 mW
- Commande : 1 bouton
- Alimentation : 12 V (pile type MN21)
- Autonomie : > 6 mois
- Température de fonctionnement : -10°C à +50°C

Un appui bref sur le bouton de commande permet de déclencher la diffusion du message sonore. Un témoin sonore permet de s'assurer du bon fonctionnement de l'émetteur et de l'état de la pile.